

INFORMATIONS BOURSES DE LYCEE 2023-2024

La dernière campagne de demande de bourses de lycée pour l'année scolaire 2023/2024 débutera le 1^{er} septembre 2023 et s'achèvera le 19 octobre 2023.

Cette campagne s'adresse aux familles dont les enfants intégreront le lycée en 2023-2024 ou les lycéens **non boursiers** en 2022-2023.

Les demandes devront être déposées avant le 19 octobre 2023 dernier délai selon les modalités suivantes :

☞ en ligne sur le site suivant : <https://educonnect.education.gouv.fr>

☞ par dossier papier à télécharger sur le lien ci-dessous et à **déposer auprès du secrétariat d'intendance du lycée Leau :**

<https://www.education.gouv.fr/media/114959/download>

☞ vous pouvez aussi retirer un imprimé de demande de bourse et le déposer auprès du secrétariat d'intendance du lycée Leau.

Un simulateur d'éligibilité à la bourse nationale est disponible à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

⚠ Cette campagne ne concerne pas les bourses de l'enseignement supérieur (BTS). Les étudiants devront s'adresser directement au Crous.

LYCEENS BOURSIERS EN 2022-2023

La reconduction de la bourse **est automatique** si l'élève poursuit sa scolarité **en 2^{ème} ou 3^{ème} année de son diplôme dans son établissement.**

Attention

☞ En cas de changement d'orientation ou de redoublement, les élèves de **lycée boursiers en 2022-2023** devront déposer un dossier de vérification de ressources.

☞ En cas de changement d'établissement, les élèves de **lycée boursiers en 2022-2023** devront retirer un imprimé de transfert de bourse auprès de l'établissement d'origine.

Ces dossiers devront être retirés dès le 1^{er} septembre 2023 et déposés au plus tard le 19 octobre 2023, dernier délai.

Le service d'intendance reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par mail à l'adresse suivante : ges.lyc.leau@ac-aix-marseille.fr ou par téléphone au 04.91.16.37.14 ou au 04.91.16.37.12.